

L'EPINE

La Gazette municipale

Numéro 37

Mars - avril 2005



Dans ce numéro

- CR réunion du 11/02/2005.
- CR réunion du 31/03/2005
- Etat- civil
- Informations commune.
- Bibliothèque
- Foyer rural.

Rédaction JM Reynaud

Compte –rendu de la réunion du 11 mars 2005.

Carte communale.

M^o le maire présente le rapport du commissaire -enquêteur sur le projet de carte communale. L'avis rendu est favorable . Après discussion , suite aux remarques du commissaire - enquêteur , le conseil décide d'approuver la carte en supprimant partiellement la B2 394 de la zone constructible.

Le conseil municipal décide de prendre la compétence pour accorder les permis de construire et de passer une convention avec la DDE pour qu'elle continue à instruire ces permis.

Le conseil décide de prendre un droit de préemption sur toute parcelle située en zone constructible.

Vote des 4 taxes.

Le taux des 4 taxes est maintenu au niveau des années précédentes , soit :

Habitation.	8.20%	de la base d'imposition 2004.
Foncière(bâti)	15.65%	de la base d'imposition 2004.
Foncière (non bâti)	122.68%	de la base d'imposition 2004.
Professionnelle	5.60%	de la base d'imposition 2004.

ONF :

M^o le maire présente les devis de l'ONF concernant les travaux d'entretien à faire en 2005 :

-Entretien des limites	900€
-Pose de panneaux	750€.

Le conseil donne son accord pour un montant de 1650€.Une réunion avec l'ONF sur ce sujet aura lieu le 24/03.

Coupe affouagère :

Le conseil demande la délivrance d'une coupe affouagère et fixe le prix du lot à 30 euros Comme pour la dernière coupe les résidents secondaires peuvent se faire inscrire. Le marquage sera effectué au plus tôt. Par ailleurs , de nombreux lots de la dernière attribution n'ayant pas été exploités du tout ou incomplètement, il sera défini une **date limite de coupe** pour la prochaine campagne (voir règlement). **Les personnes intéressées peuvent dès à présent se faire inscrire au secrétariat de mairie.**

Bibliothèque.

Les responsables (C Basset et L Azzuro) ont présenté leur démission.

La bibliothèque est reprise par JM et T Reynaud. Une lettre sera envoyée à la BdP de Gap pour les informer du changement.

Ouverture le samedi de 18h à 19h , Cependant cet horaire peut être modifié en fonction de la demande.

Divers.

-**Le grillage du portail** doit être remplacé ; le conseil accepte le remplacement de ce grillage par l'employé municipal.

-**Office du tourisme.**La présidente souhaite rencontrer le Conseil municipal , la date est à définir courant avril ou mai.

-**Auberge.** Le conseil se réunira le 18/03 à 20h30 pour examiner les candidatures .

Rédaction JM Reynaud

Compte –Rendu de la réunion du 31 mars 2005.

SIVU transport scolaire :

Le conseil décide d'adhérer au SIVU pour une an.

Ecole :

Notre institutrice demande , avec raison , que la place derrière l'école soit goudronnée pour éviter de transporter dans la salle de classe des " tonnes" de boue ..Le conseil donne son accord mais précise que cette opération se fera lors du goudronnage des chemins communaux.

Le pont de "Clier" : *où est il ?*

Le tablier du pont présente plusieurs affaissements qui nuisent à sa solidité .En attendant que la remise en état soit réalisée , il est demandé à l'entreprise Pascal de poser des plaques métalliques sur les trous. Un devis et une étude sont demandés pour la réfection du tablier.

Carte communale :

Suite à la modification de parcelle B2 394 , le conseil approuve la carte définitive.

Dégâts aux cultures :

Lecture d'un courrier des agriculteurs de la commune se plaignant de dégâts provoqués par les sangliers aux cultures. La commune va écrire à la DDA pour signaler ces dégâts et solliciter des mesures immédiates pour essayer de remédier à ce problème .

Comptes administratifs 2004.

Compte administratif de l'eau 2004. Approuvé par le Conseil.
Affectation du résultat ; 7027.69 Euros en excédent reporté.

Compte administratif général 2004. Approuvé par le conseil.
Affectation du résultat ; 36267.41 Euros en excédent reporté.

Budget 2005.

Budget général 2005 : Approuvé par le conseil.
Budget de l'eau 2005 : Approuvé par le conseil.

Divers.

Le conseil accorde une subvention de 100 Euros à l'office du tourisme de Serres.

Etat-Civil :

Décès :

Nous apprenons le décès de Marylise CROZET- MERIEUX , mère de Christine Louis-Palluel et grand - mère de Reine - Laure et Guillain.
Toutes nos condoléances à la famille.

Naissance :

Elise est née au foyer de Karen Collomb et Nicolas Garcia , c'est la petite fille de Gérard et Geneviève Collomb et l'arrière petite fille de Marguerite et Aimé Collomb .
Félicitations aux parents .

Informations de la commune.

Remboursement partiel de la taxe de consommation sur le fioul domestique et de la taxe de consommation sur le gaz naturel :

Afin d'atténuer les charges supportées en 2004 par les agriculteurs du fait du renchérissement des carburants le gouvernement a instauré d'une part, une mesure exceptionnelle de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP) appliquée au fioul domestique utilisé dans des activités de production agricole et forestière, et d'autre part, un remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation (TICGN) sur le gaz naturel utilisé comme combustible par les serristes.

S'agissant du fioul domestique, la mesure concerne les achats réalisés du 1^{er} juillet 2004 inclus au 31 décembre 2004 inclus et destiné à un usage professionnel dans des activités de production agricole d'exploitation forestière et de travaux agricoles et forestiers.

L'aide prend la forme d'un remboursement versé par l'Etat au bénéficiaire, à hauteur de 4 centimes d'euro par litre de fioul domestique destiné aux activités précitées.

Les formulaires pourront être retirés auprès de la Chambre d'Agriculture, des organisations agricoles ou des mairies. La liste des pièces nécessaires figure clairement dans les formulaires.

La Trésorerie générale des Hautes – Alpes Service Dépenses à GAP est chargée de la réception et de l'instruction des demandes.

Les formulaires de demande remplis et complétés par toutes les pièces nécessaires, doivent être envoyés à l'adresse suivante (et **non** à la DDAF ni à la Chambre d'Agriculture):

Trésorerie générale des Hautes-Alpes
Service Dépenses/Cellule remboursement TIPP-TICGN
Immeuble Les Cordeliers
Cours Ladoucette
05007 GAP Cedex

La date limite d'envoi des demandes est fixée au 31 mai 2005.

Information de la maison du tourisme de Serres :

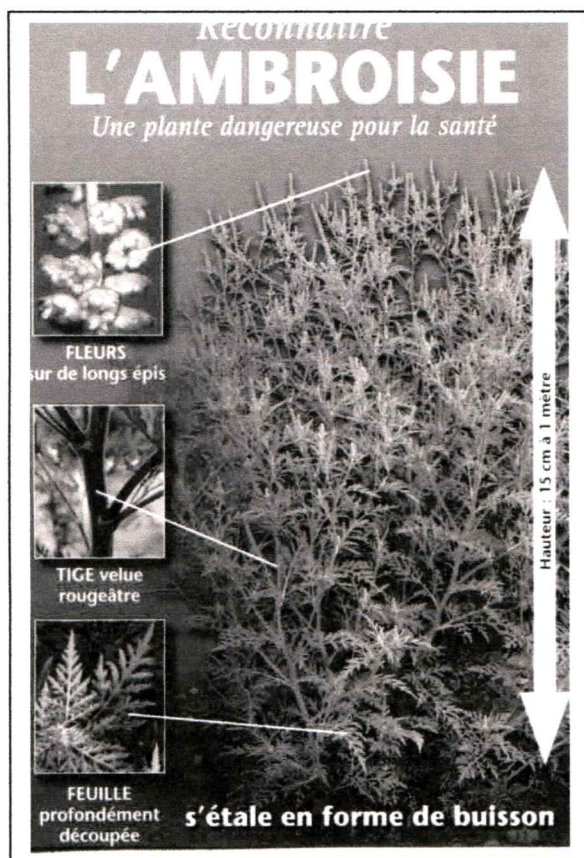
Lors de la **Préalpine VTT**, le cadeau souvenir et publicitaire remis à chaque participant sera un mug en céramique blanche marquée une couleur par le logo des Pays du Buech (à définir, jaune foncé?). Nous vous proposons de profiter de nos tarifs avantageux pour **votre usage** au sein de vos maisons, hébergements et collectivités.

Le coût est de 2€ TTC l'unité

L'AMBROISIE

Une étude de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales des Hautes Alpes fait état des risques provoqués par **L'AMBROISIE** qui est une plante dangereuse pour la santé. Ces risques sont principalement du domaine allergique et touchent **de 6 à 12%** de la population sous forme de rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma. La période active des pollens se situe lors de la floraison. Quelques implantations de cette plante ont été relevées sur la commune de L'Epine (un dossier est disponible à la mairie), principalement sur le bord de la route

Pour votre information voici à quoi ressemble cette plante.



Etude pour la mise en place d'une OPAH RR

Les 3 communautés de communes du Val d'Oule, du Serrois, et des Baronnie se sont engagées dans une réflexion pour la mise en place d'une « OPAH RR » (Opération Programmée à l'Amélioration de l'Habitat de Révitalisation Rurale). Ce document est destiné à toutes les mairies du territoire concerné qui souhaitent informer leurs administrés.

En quoi consiste une « OPAH RR » ?

L'OPAH mettra en place en **2006** et pour une durée de **5 ans**, une série de mesures destinées à :

- favoriser l'amélioration de l'habitat des propriétaires occupants ayant des ressources modestes,
- améliorer l'offre de logements locatifs à loyers maîtrisés,
- mettre en place des mesures d'accompagnement qui favoriseront la revitalisation des villages.

Il s'agit principalement :

- pour les propriétaires : de bénéficier d'aides financières (subventions et éventuellement prêts) et d'une assistance (bureau de l'habitat) pour le dépôt des demandes.
- pour les collectivités locales : d'obtenir une assistance pour faire aboutir des projets dans le domaine de l'habitat (logements communaux, création, réhabilitation, opération patrimoine, plan « façades », etc...).

Pourquoi une étude ?

L'étude consiste en un **diagnostic**, suivi d'un **appel à projets de travaux**, puis en des **propositions concrètes**.

- 1) Il est nécessaire de mieux connaître l'habitat du territoire pour en diagnostiquer les dysfonctionnements (coût des loyers, état des logements, insolvabilité des propriétaires...).
- 2) L'appel à projets permet de **quantifier** et de **localiser les projets de travaux** des propriétaires privés et des collectivités locales.
- 3) Le projet d'OPAH se bâtit **en concertation** avec les collectivités locales, et propose des solutions adaptées aux problèmes observés. Enfin, il permet de mobiliser des partenaires techniques et financiers et de prévoir les enveloppes financières adéquates (ANAH, Etat, collectivités locales, banques...).

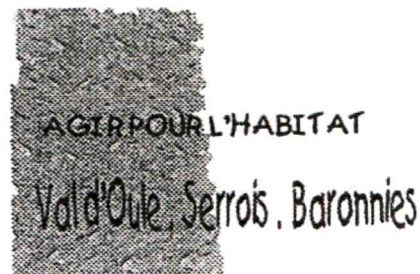
Cette étude a été confiée au CALHAURA PACT-ARIM des Hautes Alpes.

Qui est l'équipe retenue pour l'étude, le « CALHAURA Pact-Arim » ?

- Le CALHAURA est une association Loi 1901 adhérente à la Fédération Nationale des PACT-ARIM. Les locaux du CALHAURA sont dans le centre ville de GAP. Le CALHAURA est agréé par les caisses de retraite, pour grouper les aides à l'amélioration de l'habitat dans les Hautes-Alpes. Le CALHAURA a mis en place et anime actuellement une vingtaine de programmes de réhabilitation sur différentes communes des Hautes-Alpes. Chaque année, le CALHAURA contribue à l'amélioration de **330 logements** dans le département.

Le Visuel ou « logo » de l'étude

Retenez bien ce visuel et son slogan, il signera tous les documents relatifs à l'étude : les dépliant, les formulaires d'enquêtes, le site Internet, les courriers de demandes d'information ainsi que les rendus d'étude...



L'OPAH, c'est pour quand ?

Le dispositif devrait rentrer en phase « opérationnelle » en 2006. L'OPAH mettra en place :

- une équipe chargée de recueillir les demandes de subvention et d'animer l'opération, de coordonner les différentes actions...
- des subventions incitatives pour favoriser l'amélioration de l'habitat.

En attendant cette date, aucune demande ne sera officiellement enregistrée et les travaux ne devront en aucun cas avoir commencé. Ce n'est qu'à ce moment que les propriétaires pourront bénéficier d'aides majorées et les subventions ne sont jamais rétroactives !!!

Et pour ceux qui ont des projets, des idées ?

Il est **très important** que les propriétaires et les habitants se manifestent au moment de l'enquête, en effet, cela permet :

- de recueillir d'intéressantes suggestions sur les services qui font défaut, les actions attendues....
- d'appréhender les problèmes que rencontrent certaines personnes pour se loger : prix des loyers locaux, état des logements...
- de mieux connaître la nature des travaux à engager,
- et enfin de programmer les enveloppes de subventions à mettre en place durant l'OPAH.

Pendant la durée de l'étude, les propriétaires et habitants pourront se manifester, mais des journées de « permanences info » leurs sont tout particulièrement réservées.

5 dates de permanences de proximité permettront de recueillir l'avis des habitants et les projets des propriétaires, à savoir :

- ☐ Le mardi 12 avril 2005 :
 - o de 10 H 30 à 12 H à la Mairie d'ORPIERRE
 - o de 14 H à 16 H à la Mairie de TRECLEUX
- ☐ Le mercredi 13 avril :
 - o de 10 H 30 à 12 H et de 14 H à 16 H à la Mairie de SERRES
- ☐ Le jeudi 14 avril :
 - o Mairie de ROSANS de 10 H 30 à 12 H et de 14 H à 16 H
- ☐ Le vendredi 15 avril :
 - o de 10 H 30 à 12 H à la communauté de communes à BRUIS
 - o de 14 H à 16 H à la mairie de l'EPINE
- ☐ Le mercredi 20 avril :
 - o de 10 H 30 à 12 H à la Mairie de SAVOURNON
 - o de 14 H à 16 H à la Mairie de LA BATIE MONTSALEON

Et pour ceux qui ne peuvent se rendre à ces journées, ils pourront également se manifester auprès du CALHAURA par :

- ✉ courrier : CALHAURA PACT-ARIM passage de la Citadelle 05000 GAP
- ✉ téléphone du CALHAURA : 04 92 51 53 34
- ✉ fax du CALHAURA : 04 92 52 42 39
- ✉ Internet : <http://opah.site.voilà.fr>
- ✉ En se rendant dans les locaux du CALHAURA : passage de la Citadelle (33 bd de la Libération) à GAP (uniquement sur rendez-vous)

Bien entendu, les propriétaires qui auraient « échappés » à la phase d'enquête pourront quand même se manifester et déposer une demande de subvention durant la phase opérationnelle, en 2006.

Bibliothèque municipale.

La bibliothèque est transférée dans l'ancienne salle de classe, ouverture le samedi après midi de 18h à 19 h (cet horaire peut évoluer en fonction des demandes)

-Un bac est disponible à la mairie pour récupérer les livres (si vous ne pouvez pas les ramener à la bibliothèque le samedi).

Le prochain passage du Bibliobus est le lundi 6 juin à 9h 30 , si vous voulez des livres vous pouvez les demander à la bibliothèque (au moins 3 semaines avant le passage du bus pour que les bibliothécaires de Gap aient le temps de préparer les commandes).

Et n'oubliez pas que le prêt des livres est gratuit !

Vous pouvez tel au 04.92.66.00.44 (T/JM Reynaud) pour de plus amples renseignements.

Trimelage de l'ascension 2005 .

Cette année on fête le 25 ème anniversaire du jumelage ! ! aussi le programme des réjouissances est particulièrement étudié par nos amis de Champagne. Jugez plutôt !

Le jeudi 5 mai :

Arrivée à L'Epine vers les 17h 30 , installation dans les familles .

A 19 h30 un repas « Pizza » sera servi dans la salle des fêtes de L'Epinette.

Le vendredi 6 mai :

A 9h départ en car pour aller visiter le château fort de SEDAN .

A midi repas médiéval .

Retour par le chemin des écoliers , avec arrêt dans une brasserie et dégustation de bière ...

A 19 h 45 , buffet campagnard avec animation café théâtre à la salle de L'Epinette.

Le samedi 7 mai :

Journée champêtre , marche et pique nique .

A 19 h célébration du 25 ème anniversaire .

A 20h repas animé par une troupe d'artistes , jongleurs , magiciens etc etc ...

Le dimanche 8 mai :

Petit déjeuner et départ ...arrivée à L'Epine en fin d'après -midi .

Si vous êtes intéressés par ce déplacement en Champagne , veuillez vous faire inscrire auprès de la mairie (Tinou) avant le 26 avril .

Suivant le nombre de personnes inscrites , il y a la possibilité de louer un petit car au départ de L 'Epine.

Tarifs :

Séjour en Champagne , sans le voyage , 90 € par personne.

Bulletin d'inscription.

Nom :

Nombre de personnes : _____ X 90 €.

Intéressé par le transport en car : _____

Téléphone : _____

Secrétariat mairie ;04.92.66.00.24 de 14 à 17 h sauf mercredi et W End.

Foyer Rural.

Repas Lyonnais du 23/04/2005

Le samedi 23 avril aura lieu le traditionnel repas du Foyer Rural .

Après l'Alsace , l'Italie , La Belgique , la Bourgogne et autres repas délicieux ,cette année c'est Lyon qui est à l'honneur.

Pour vous régaler un menu typique est prévu :

Apéritif avec "grattons"

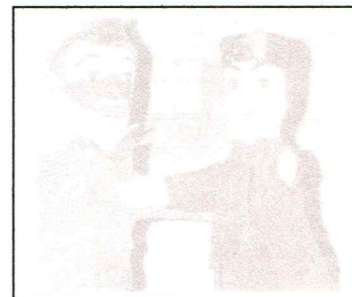
Gâteaux de foies de volailles

Salade

Tête de veau avec pommes vapeur.

Cervelle de Canut !!(fromage)

Tarte à la praline



Le tout bien sur arrosé de Beaujolais ...

Et bien sur , pour les enfants un menu spécial est proposé.

Les prix : pour les adhérents au foyer , adultes 15 € et enfants 7.5 €.

Pour les non adhérents adultes 18 € et enfants 9 €.

Durant le repas , une animation musicale est prévue avec l'accordéoniste Bernard POHU, il est même envisageable de danser ...

Vous pouvez vous faire inscrire auprès de MC Collomb .

Les inscriptions seront prises jusqu'au 16 avril.

Nous comptons sur votre présence ,

Quelques dictons Lyonnais :

"Au travail on fait ce que l'on peut , à table on se force !"

" Vaut mieux mettre son nez dans un verre de Beaujolais que dans les affaires des autres ! "

"Le fabricant mange quand il a faim , le canut quand il a pain !"

"A tant faire que de choisir , crois -moi , la gourmandise est le meilleur péché de tous !"

Stage VTT .(Prévision).

Dans le cadre des activités estivales pour les jeunes , il est **possible** d'organiser des stages de VTT sur L'Epine (atelier de maniabilité , rando $\frac{1}{2}$ ou 1 journée). Ces stages sont encadrés par les animateurs du SMICAR .Il faut avoir un vélo, un casque et envie de faire du vélo ! les ages varient entre 7/8 ans et 14/15 ans et plus, avec **12 participants maxi** par groupe. Le tarif (env 90€ pour un groupe une journée) est fonction du nombre de participants.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de Thérèse ou Jean Marie (04.92.66.00.44) .

L'activité Scrabble continue : voir au panneau d'affichage pour les dates .